

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

INSERTIONS.

Nro. 24.

SAMEDI, le 17 mai 1851.

Avis officiels.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de facteur au bureau principal de poste à Lucerne, avec un traitement annuel de fr. 480.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 25 courant à la direction de l'arrondissement postal de Lucerne.

Berne, le 17 mai 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place, devenue vacante par décès, du receveur des péages à St. Prex près Morges, avec traitement de fr. 50 et 3^o/_o de provision sur la recette excédant cette somme.

Les aspirants ont à s'adresser par lettres affranchies d'ici au 31 courant au directeur du V^e arrondissement de péages, M. Sig. De Laharpe à Lausanne.

Berne, le 13 mai 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de commis au bu-

reau principal des postes à Lausanne, avec un traitement annuel de L. 1200.

Les aspirants ont à s'annoncer d'ici au 20 courant à la direction de l'arrondissement postal de Lausanne.

Berne, le 9 mai 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

Un concours est ouvert pour la place de deuxième aide au bureau principal des péages à Schaffouse, avec un traitement de fr. 700.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 20 courant par lettres affranchies au directeur du II^{me} arrondissement des péages, M. C. F. Ziegler à Schaffouse.

Berne, le 2 mai 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Wohlhausen (cant. de Lucerne) avec traitement de 160 fr.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 20 mai prochain à la direction de l'arrondissement des postes à Lucerne.

Berne, le 25 avril 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

L'imprimerie Stämpfli à Berne vient d'être chargée de la vente de la

Loi fédérale

provisoire

sur la procédure à suivre par devant le Tribunal fédéral en matière civile.

Le haut Conseil fédéral a fixé à quatre batz le prix. Elle ne peut être livrée que moyennant payement.

La même imprimerie est chargée du débit du

RAPPORT

sur

l'établissement de chemins de fer en Suisse

par

MM. Stephenson M. P. et H. Swinburne,

Experts appelés par le Conseil fédéral;

ainsi que du

RAPPORT FINANCIER

sur l'exécution

d'un réseau de chemins de fer en Suisse

de

MM. Geigy, membre du gouvernement de Bâle, et

J. M. Ziegler, ingénieur, de Winterthour.

Le haut Conseil fédéral a fixé à *quatre batz* le prix de chacun de ces rapports. Ils ne peuvent être livrés que moyennant paiement comptant.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1851
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	17.05.1851
Date	
Data	
Seite	476-478
Page	
Pagina	
Ref. No	10 055 888

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.